

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès



Organise

Avec l'appui de l'ensemble de ses partenaires au développement,

La table ronde nationale de mobilisation des ressources et des parties prenantes pour la mise en œuvre du Plan d'Action d'investissement dans les emplois du secteur sanitaire et social, en faveur de la croissance économique inclusive au Niger

NOTE CONCEPTUELLE DE LA TABLE RONDE

COMITE AD'HOC DE L'ORGANISATION DE LA TABLE RONDE

Septembre 2020

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Sous la Haute Autorité de Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République du Niger, le Gouvernement s'est résolument tourné dans la mise en œuvre de réformes audacieuses et d'interventions vigoureuses pour la Renaissance du Niger. Elles visent, à moyen terme, à « **renforcer la résilience du système de développement économique et social** »¹ et, à long terme, à faire du Niger « **un pays moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré dans une Afrique unie et solidaire** »². Dans cette dynamique, un Plan d'Action National (P.A.N) d'investissement dans les emplois du secteur sanitaire et social pour la croissance économique au Niger a été adopté par décret du Président de la République. Il vient opérationnaliser les dix recommandations de la Commission de haut niveau, créée par le Secrétaire général des Nations-Unies, pour « *stimuler et guider la création d'au moins 40 millions de nouveaux emplois dans le secteur sanitaire et social, et réduire la pénurie annoncée de 18 millions de professionnels de santé, principalement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, d'ici à 2030* »^{3,4}.

Aujourd'hui, plus que jamais, des investissements soutenus dans les personnels de santé et de l'action social constituent des fondamentaux pour assurer convenablement les Soins de Santé Primaires (SSP), la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) et bien d'autres Objectifs de Développement Durable (ODD). Ils sont aussi indispensables pour faire face aux crises sanitaires (épidémies, pandémies) répétitives et de plus en plus en rapprochées. Par conséquent, l'insuffisance ou l'absence de ces investissements menacent fortement la résilience du système de santé et, au-delà, la stabilité économique et sociale des nations.

Alors que la redynamisation des SSP et la réalisation de la CSU nécessitent de disposer de 2,3 à 4,5 personnels de santé pour 1 000 habitants⁵, le Niger se situe à seulement 0,3 personnels de santé pour 1 000 habitants, soit un niveau 8 à 15 fois inférieur aux seuils attendus. Les interventions du P.A.N visent à améliorer sensiblement la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des personnels de santé, tout en agissant efficacement sur les autres piliers du système de santé, dans une logique de soins et services de santé centrés sur la personne.

Le P.A.N intègre aussi une approche intersectorielle « *Pipeline Rural* » qui consiste à aider les communautés à développer tout le potentiel local (capital humain, ressources physiques, etc.) pour relever durablement les principaux défis auxquels

¹ République du Niger, 2017, Plan de Développement Economique et Social du Niger, PDES 2017-2021.

² République du Niger, 2017, Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive, SDDCI Niger 2035 : Un pays et un peuple prospères.

³ Commission de haut niveau sur l'emploi en santé et la croissance économique, 2016, S'engager pour la santé et la croissance : investir dans les personnels de santé.

⁴ Commission de haut niveau sur l'emploi en santé et la croissance économique, 2016, Rapport final du Groupe d'Experts.

⁵ Ce ratio ne prend en compte que trois catégories professionnelles : Médecins, Infirmiers et Sages-femmes.

elles font face, tout en les fidélisant dans leur région. Ainsi, des interventions à haut impact dans le secteur éducatif, agro-sylvo pastoral et halieutique. Une place de choix y est accordée à l'entrepreneuriat des jeunes, l'autonomisation des femmes, le renforcement de la résilience des populations rurales ou particulièrement confrontées multidimensionnelle (environnementale, sécuritaire, humanitaire, et économique), notamment celles des régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri.

Le Niger lance un appel solennel à la Communauté internationale pour soutenir activement ses efforts dans la mise en œuvre efficace des interventions du P.A.N pour la période 2021-2023. A cet effet, avec l'appui des Agences du Système des Nations-Unies, le Niger organise, sous la présidence de Son Excellence Monsieur BRIGI RAFFINI, une table ronde pour le financement du P.A.N 2021-2023, le 29 octobre 2020.

II. AXES STRATEGIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DU P.A.N 2021-2023

Les interventions du P.A.N sont organisées autour de quatre (04) axes stratégiques :

- 1.** Le renforcement de la synergie des interventions et de la recherche opérationnelle sur les Ressources Humaines de la Santé et du Social et de la Couverture Sanitaire Universelle
 - *Cf. Fiche Programme 1 sur les effets et produits attendues, les interventions prioritaires et les coûts de mise en œuvre.*
- 2.** La redynamisation des soins de santé primaires et de la santé communautaire dans une perspective de Couverture Sanitaire Universelle
 - *Cf. Fiche Programme 2 sur les effets et produits attendues, les interventions prioritaires et les coûts de mise en œuvre.*
- 3.** L'amélioration de la qualité de la formation et de la disponibilité des personnels de santé et de l'action sociale, en exploitant le potentiel des technologies de l'information et de la communication
 - *Cf. Fiche Programme 3 sur les effets et produits attendues, les interventions prioritaires et les coûts de mise en œuvre.*
- 4.** Le Programme Pipeline Rural (P.P.R) dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'agriculture pour promouvoir l'emploi et le développement économique des régions de Diffa, Tahoua et Tillabéri
 - *Cf. Fiche Programme 4 sur les effets et produits attendues, les interventions prioritaires et les coûts de mise en œuvre du P.P.R – Diffa.*
 - *Cf. Fiche Programme 5 sur les effets et produits attendues, les interventions prioritaires et les coûts de mise en œuvre du P.P.R – Tahoua.*
 - *Cf. Fiche Programme 6 sur les effets et produits attendues, les interventions prioritaires et les coûts de mise en œuvre du P.P.R – Tillabéri.*

III. COUT ET STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU P.A.N 2021-2023

Le coût global de mise en œuvre des interventions du P.A.N sur la période 2021-2023 est estimé à **cent-douze milliards soixante-un millions cinq-cent-quatre mille six cent quarante trois francs (112 061 504 643 F) CFA ; soit deux-cent-trois millions sept-cent-quarante-huit mille cent quatre-vingt dix dollars (203 748 190 \$) USD.**

La contribution de l'Etat est estimée à **trente-un milliards neuf-cent-quarante-cinq millions huit-cent-quatre-vingt-quinze mille francs (31 945 895 000 F) CFA ; soit cinquante-huit millions quatre-vingt-trois mille quatre cent quarante cinq dollars (58 083 445 \$) US.** Elle représente **29%** du coût global du P.A.N 2021-2023.

La mise en œuvre du P.A.N 2021-2023 fera l'objet de programmation annuelle et d'un plan opérationnel d'exécution, de suivi-évaluation et capitalisation qui seront soumis aux amendements et à la validation de l'ensemble des parties prenantes.

Tableau : Coût global, Contribution de l'Etat et besoin de financement pour la de mise en œuvre des interventions du P.A.N (en F CFA, puis en Dollars US).

	Coût de mise en œuvre des interventions	Contribution de l'Etat	Financement recherché
Programme 1 : Renforcement de la synergie des interventions et de la recherche opérationnelle sur les RH en Santé et du Social et de la CSU	489 885 000 F CFA (890 700 USD)	90 000 000 F CFA (163 636 USD)	399 885 000 F CFA (727 064 USD)
Programme 2 : Redynamisation des soins de santé primaires et de la santé communautaire dans une perspective de CSU	72 220 759 000 F CFA (131 310 471 USD)	17 951 040 000 F CFA (32 638 255 USD)	54 269 719 000 F CFA (98 672 216 USD)
Programme 3 : Amélioration de la qualité de la formation et de la disponibilité des personnels de santé et de l'action sociale, en exploitant le potentiel des T.I.C	3 904 887 320 F CFA (7 099 795 USD)	1 263 855 000 F CFA (2 297 918 USD)	2 641 032 320 F CFA (4 801 877 USD)
Programme 4 : Programme Pipeline Rural (P.P.R) pour la région de Diffa	7 014 000 000 F CFA (12 752 727 USD)	1 140 000 000 F CFA (2 072 727 USD)	5 874 000 000 F CFA (10 680 000 USD)
Programme 5 : Programme Pipeline Rural (P.P.R) pour la région de Tahoua	16 045 793 396 F CFA (29 174 170 USD)	5 820 000 000 F CFA (10 581 818 USD)	10 225 793 396 F CFA (18 592 352 USD)
Programme 6 : Programme Pipeline Rural (P.P.R) pour la région de Tillabéri	12 386 179 927 F CFA (22 520 327 USD)	5 681 000 000 F CFA (10 329 091 USD)	6 705 179 927 F CFA (12 191 236 USD)
TOTAL P.A.N	112 061 504 643 F CFA (203 748 190 USD)	31 945 895 000 F CFA (58 083 445 USD)	80 115 609 643 F CFA (145 664 745 USD)
% Contribution de l'Etat		29%	

IV. OBJECTIFS DE LA TABLE RONDE

L'objectif général de la table ronde est de partager les priorités du Gouvernement nigérien sur le P.A.N, afin de mobiliser toutes les parties prenantes et les ressources financières nécessaires à sa mise en œuvre sur la période 2021-2023.

Plus spécifiquement, la table ronde vise à :

1. Partager la vision du pays et échanger sur les priorités P.A.N 2021-2023 ;
2. Mobiliser les parties prenantes et recueillir leurs engagements techniques et financiers pour la mise en œuvre du P.A.N 2021-2023 ;
3. Renforcer les partenariats entre le Gouvernement, les Partenaires Techniques et Financiers, le secteur privé et la société civile ;
4. Mettre en place un mécanisme de suivi des engagements et des flux financiers orientés vers la mise en œuvre des interventions du P.A.N 2021-2023, en cohérence avec le dispositif de suivi du Plan de Développement Economique et Social et la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive du Niger.

V. PUBLIC CIBLE ET PILOTAGE DE LA TABLE RONDE

La table ronde vise l'ensemble des sources potentielles de financements extérieurs aussi bien public que privé et incluant notamment :

- ✓ le budget national ;
- ✓ les partenaires multilatéraux ;
- ✓ les partenaires bilatéraux ;
- ✓ les investisseurs privés ;
- ✓ les fonds souverains;
- ✓ les autres sources innovantes de financement ;
- ✓ les acteurs de la société civile.

Pour l'organisation de la table ronde, un Comité Ad'hoc a été créé par arrêté du Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale. Ce Comité coordonne toutes les activités liées à la préparation technique, à l'organisation, à l'évaluation et au suivi des conclusions de la table ronde de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du P.A.N 2021 – 2023.

VI. ORGANISATION DE LA TABLE RONDE

La table ronde se déroulera le 29 octobre 2021 à Niamey, à travers une participation hybride : en présentiel et par visioconférence. Elle sera organisée en deux principales phases :

- ✓ **Phase 1** : Présentation générale et dialogue politique sur le P.A.N 2021 – 2023
- ✓ **Phase 2** : Echanges bilatéraux (Gouvernement, Partenaires Techniques et Financiers, Secteur privé, Société civile) et Annonces des contributions.

VII. THEMATIQUES ET PROGRAMME DE LA TABLE

Les sessions de discussions thématiques seront organisées autour des quatre axes stratégiques du P.A.N, résumés à travers des fiches synoptiques qui seront mis à la disposition des toutes les parties prenantes lors de l'envoi des invitations et durant la table ronde. Elles seront accompagnées du programme détaillé de la journée.

VIII. DOCUMENTS A PRODUIRE POUR LA TABLE RONDE

Les documents suivants seront établis en trois langues (Français, Anglais et Arabe) et mis à la disposition des parties prenantes :

1. Décret d'adoption du P.A.N par le Gouvernement du Niger
2. Note conceptuelle de la table ronde
3. Fiches synoptiques N° 1 à 6 des programmes du P.A.N 2021 – 2023

Annexes

Annexe 1 : Agenda de la table ronde

A venir : En cours de finalisation par le Comité Ad'hoc.

Annexe 2 : Recommandations de la Commission des Nations Unies sur l'emploi en santé et la croissance économique ⁶

1. *Stimuler les investissements dans la création d'emplois décents dans les secteurs de la santé et du social, notamment pour les femmes et les jeunes, avec les bonnes compétences, en nombre suffisant et aux endroits opportuns.*
2. *Optimiser la participation économique des femmes et encourager leur autonomisation par l'institutionnalisation de leur leadership, par la lutte contre les préjugés et les inégalités entre les sexes et par la résolution des questions de genre dans un processus de réforme.*
3. *Développer une formation initiale et continue de grande qualité, permettant de doter tous les personnels de santé et du social des compétences adéquates pour répondre aux besoins des populations, leur permettant de déployer pleinement leur potentiel.*
4. *Réformer les modèles de services, qui se fondent actuellement surtout sur les soins hospitaliers pour mettre l'accent sur la prévention et des soins primaires et ambulatoires de grande qualité, abordables, intégrés et centrés sur les patients et les communautés, en accordant une attention particulière aux zones mal desservies.*
5. *Exploiter le potentiel des technologies de l'information et de la communication pour améliorer la formation dans les domaines de la santé et du social, les services de santé centrés sur les personnes et les systèmes d'information sanitaire.*
6. *Garantir les investissements dans les capacités fondamentales du règlement sanitaire international, particulièrement en matière de développement des compétences des professionnels de santé nationaux et internationaux dans des contextes humanitaires et d'urgence de santé publique, aigus comme prolongés.*
7. *Lever des fonds suffisants auprès des sources nationales et internationales, publiques et privées, et envisager une réforme ambitieuse du financement de la santé quand cela est nécessaire, pour investir dans les compétences adaptées et pour recruter un nombre adéquat de personnels de santé et du social, dans des conditions de travail décent.*
8. *Promouvoir la collaboration intersectorielle aux niveaux national, sous-régional et international ; mobiliser la société civile, les syndicats et les autres associations de professionnels de la santé et le secteur privé ; et aligner la coopération internationale pour soutenir les investissements dans les personnels de santé et du social.*
9. *Améliorer la reconnaissance internationale des qualifications des personnels de santé et du social pour promouvoir un meilleur usage des compétences ; accroître les bénéfices tout en luttant contre les effets négatifs de la migration et en sauvegardant leurs droits.*
10. *Entreprendre des recherches et des analyses approfondies sur les marchés de l'emploi dans le domaine de la santé, en utilisant des indicateurs et méthodologies harmonisés, pour étoffer les données disponibles, renforcer la redevabilité et promouvoir l'action.*

⁶ Commission de haut niveau sur l'emploi en santé et la croissance économique, 2016, S'engager pour la santé et la croissance : investir dans les personnels de santé.